

bruits de COOLISSES

AND RESURRECT
THE DEAD!

numéro 55 décembre 2010

PLAN 9

POUR

2011



avec

Ephéméride 2000-2010

Les 10 ans des Escales Documentaires

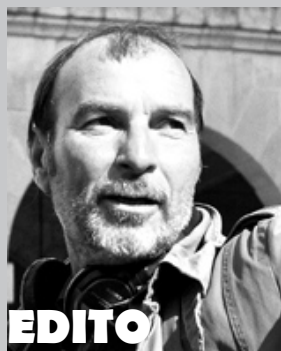
Laurent Le Corre, décorateur

Fiche métier : scénariste

A.J. Edward Reynolds Production



DCA
release



Bonjour à toutes et à tous,

Bye Bye 2010...

Durant cette décennie beaucoup ont rejoint les rangs de Coolisses pour servir la profession ; entre-temps certains nous ont quitté...

Je m'incline devant nos compagnons de route que la maladie a emporté.

Les difficultés que nous subissons en ces périodes de soit-disant crise nous obligent, à Coolisses, à ne pas renouveler notre collaboration, que j'aurais souhaité pérenniser, avec Emilie (assistante communication) et Kéo (secrétaire), dont chacun d'entre vous ont pu apprécier la gentillesse et l'efficacité. Je leur souhaite de très vite retrouver un emploi et leur fais part de toute mon amitié et ma considération.

Le non renouvellement de ces postes pour des raisons budgétaires, alors que Coolisses réunit un nombre grandissant d'adhérents, et gère l'accueil et l'accompagnement de nombreux projets dans la région nous handicape lourdement.

Coolisses assure un vrai service rendu au public et à la profession, qui devrait être pris en considération plus que jamais.

Malgré cela et quoiqu'il en soit, nous avons pour 2011 quelques bonnes résolutions et nous allons nous y atteler.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Sallah LADDI

Janvier 2011 : cotisations !

Dès janvier 2011, vous pourrez adhérer à l'association, ou renouveler votre cotisation annuelle. Le montant n'a pas changé : 30 euros.

Devenir adhérent de l'association vous permettra notamment de :

- être **visible** dans nos bases de données et sur notre site internet, consultés par les productions pour chaque tournage,
- recevoir par **mail** les informations concernant les recherches des productions,
- être **informé** des avant-premières de films, spectacles, évènements divers,
- **louer** du matériel vidéo à des tarifs préférentiels,
- participer aux **Ateliers** de création de courts métrages,
- recevoir le **journal** trimestriel Bruits de Coolisses,
- et, peut-être le plus important, appartenir à une **communauté** de plus de 500 passionnés !

**Alors, n'attendez-plus, rejoignez-nous !
(fiche d'inscription détachable à la fin de ce numéro)**



Photo Gilles de la Cuvellerie - tournage de la série P3

2000-2010

Intermittents, TNT, Césars, CNC, Box Office, VOD, France Télévisions, TF1... Petit retour sur dix ans d'audiovisuel en France.

2000

Janvier : Sur l'île de Ré, les conséquences de la tempête de décembre 1999 ont permis de rendre plus réaliste le tournage d'un épisode de la série TV «Dr Sylvestre» dans lequel le médecin se trouve sur une île après une tempête.

Diversification des formats au bénéfice des 52 minutes que TF1, France 2 et M6 semblent davantage privilégier.

Apparition de la VOD (vidéo à la demande) qui se développe rapidement suite à l'explosion des accès très haut débit proposés aux particuliers.

Août : Promulgation de la loi n°2000-719 sur la liberté de la communication. Elle entérine le nouveau statut de France Télévisions SA sous forme de holding, prévoit le nouveau régime applicable au numérique hertzien et limite l'accès au marché publicitaire pour les chaînes publiques.

La Cinquième est intégrée au groupe France Télévisions.

Oscar du meilleur film : "Gladiator" de Ridley Scott
César du meilleur film : "Venus Beauté" de Tonie Marshall
Box office : Taxi 2 / Sixième Sens / Gladiator / Toy Story 2

2001

En Poitou-Charentes, le salaire net horaire moyen des salariés intermittents est plus faible pour le spectacle vivant (10,3 euros) que pour l'audiovisuel (11,9 euros). La région est en 18ème position en termes de rémunération pour le spectacle vivant.

Juin : Statut des intermittents : après deux ans de négociations un accord est signé entre la FESAC (Fédération des Entreprises de Spectacle Vivant, de la Musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma), la CFDT et la CGT. Un accord refusé par le MEDEF puis, par la suite, dénoncé par la FESAC.

31 juillet : Fin prévue de l'ancien protocole, les intermittents du spectacle sont sans statut....

Arrêté du 24 décembre relatif à la Télévision Numérique Terrestre (TNT) fixant les caractéristiques des signaux émis.

Oscar : "Un homme d'exception" de Ron Howard
César : "Le Goût des autres" de Agnès Jaoui
Box office : Harry Potter / Amélie Poulain / Le Seigneur des anneaux

2002

Le gouvernement demande au CSA de procéder au lancement de la TNT.

7 janvier : La chaîne de télévision publique La Cinquième devient France 5.

22 février : vote au parlement d'un décret qui proroge les annexes 8 et 10 tant qu'un nouveau protocole n'est pas signé entre les partenaires sociaux et ratifié par le gouvernement ; ce décret est toujours d'actualité. Le Medef refuse d'ouvrir des négociations et veut mettre un terme à cet état de fait avant l'été... mais après Cannes !

Pour la première fois on recense une majorité d'artistes au sein des intermittents du spectacle (123.000 intermittents du spectacle dont 103.000 indemnisés). La population des intermittents a été multipliée par 2 en 10 ans (+109% entre 1992 et 2002).

Oscar : "Chicago" de Rob Marshall
César : "Amélie Poulain" de Jean-Pierre Jeunet
Box-office : Astérix & Obélix 2 / Harry Potter 2 /
Le Seigneur des anneaux 2 / Spiderman / Star Wars : épisode II

2003

Coolisses fête ses 10 ans !

Pour les intermittents, un nouveau protocole prévoit un quota d'heures travaillé sur une période plus réduite, notamment 507 heures sur 10 mois au lieu de 12 auparavant pour les techniciens, et 10 mois et demi pour les artistes. L'objectif étant de résorber le déficit du système.

En Poitou-Charentes, les techniciens représentent 47% des effectifs des salariés intermittents indemnisés, les artistes 53%. Les effectifs ont progressé de 5,5% en un an. Cette augmentation régionale cache néanmoins des disparités par territoire : la Charente (qui

accueille notamment le Pôle Image) connaît une progression importante des effectifs contrairement à la Vienne et aux Deux-Sèvres. La Région se classe 12ème sur 22 en termes d'effectifs, alors qu'elle n'était que 16ème en 1987.

Décembre : Le CSA donne le coup d'envoi du déploiement de la TNT, fixant entre le 1er décembre 2004 et le 31 mars 2005 le début des émissions et de l'exploitation effective des services.

Oscar : "Chicago" de Rob Marshall
César : "Le Pianiste" de Roman Polanski
Box-office : Le monde de Nemo / Le Seigneur des anneaux 3 / Taxi 3 / Matrix 2 / Pirates des Caraïbes

2004

Les conventions de développement cinématographique et audiovisuel conclues entre le CNC, les DRAC et les Régions ont permis la mise en place du dispositif « 1 euro du CNC pour 2 euros des collectivités territoriales ». Cette convention triennale (2004-2006) est la première de cette nature et donne un nouvel élan à l'action conjointe de l'Etat et de la Région. Le CNC apportera 1 euro pour 2 euros investis par la Région, soit, au total, 50% de l'effort investi par les collectivités territoriales.

Les engagements de l'Etat (CNC+DRAC) dans le cadre des conventions de développement cinématographique et audiovisuel s'élèvent à 10,1 M€. Sur la même période, les engagements des collectivités locales sont de 35,5 M€.

Calcul de la dépense des ménages en programmes audiovisuels vidéo : les ventes par Internet sont désormais prises en compte.

Oscar : "Le Seigneur des anneaux 3" de Peter Jackson
César : "Les Invasions barbares" de Denys Arcand
Box-office : Les Choristes / Shrek 2 / Harry Potter 3 / Les Indestructibles / Spider-Man 2

2005

Le budget du Centre National de la Cinématographie (CNC), s'élève à 522 M€ et montre un accroissement des crédits destinés au cinéma et à l'audiovisuel. L'accent est mis sur le soutien à la production.

Une dotation de 4 M€ sera ouverte dans des conditions équivalentes pour les collectivités investissant dans la production audiovisuelle, ce qui portera à 14 M€ l'effort de l'Etat pour la production en Région.

31 mars : Naissance de la TNT, lancement des émissions des quatorze chaînes gratuites.

Signature sous la houlette du ministère de la culture, d'un accord entre les fournisseurs d'accès à Internet et le milieu du cinéma sur la place de la VOD (vidéo à la demande) dans la chronologie des médias. Ainsi, les films cinématographiques pourront être disponibles sur les plates-formes VOD, 33 semaines après leur sortie en salle. Cet accord intervient après plus d'un an de dures négociations entre les télédiffuseurs, producteurs, distributeurs, éditeurs... chacun défendant sa place dans la chronologie.

Oscar : "Million Dollar Baby" de Clint Eastwood
César : "L'Esquive" de Abdellatif Kechiche
Box-office : Harry Potter 4 / Star wars : épisode III / Brice de Nice / La Guerre des mondes

2006

Le "1 € pour 2 €" du CNC s'applique maintenant à la production de court métrage.

Selon l'INSEE, le territoire de Poitou-Charentes compte 3 131 établissements dans le secteur de la culture. Parmi les 1 557 établissements de spectacle, 80% sont dédiés au spectacle vivant et 20% à l'audiovisuel, soit 311 établissements dédiés à l'audiovisuel.

Selon les ASSEDIC, on dénombre 1 354 salariés intermittents indemnisés en Poitou-Charentes.

Novembre : plusieurs associations régionales de réalisateurs signent un manifeste pour la création audiovisuelle en région. Le manifeste dénonce un revirement de la direction de France 3, principal soutien financier en région, dans sa politique de programmation qui a pour effet non seulement de diminuer la durée des productions régionales mais aussi d'influer sur leur ligne éditoriale, dans un sens plus commercial.

Oscar : "Collision" de Paul Haggis
César : "De battre mon cœur s'est arrêté" de Jacques Audiard
Box-office : Les Bronzés / Pirates des Caraïbes 2 / L'Age de glace 2 / Camping / Arthur et les Minimoys

2007 Statut d'intermittents : La révision quasi-permanente du statut et des modalités d'indemnisation a permis à l'Etat de faire chuter l'enveloppe qui y est allouée de 119,6 millions d'euros en 2006 à 77,5 millions d'euros en 2007. Quelques 102.223 intermittents indemnisés sont dénombrés en France à la fin 2007.

Les fictions de 52 minutes connaissent une progression très importante. Les formats dits internationaux de 52 et 26 minutes représentent en production désormais près des deux tiers de la fiction française produite (63 % en 2007 contre 33% en 2004).

Février : communication en Conseil des ministres de Renaud Donnedieu de Vabres sur la TNT, lancée le 31 mars 2005, qui donnera accès, au 30 novembre 2011, à 18 chaînes de télévision gratuites en mode numérique, préparant le passage à la haute définition et à la télévision mobile personnelle.

Novembre : Début de la grève des scénaristes aux États-Unis.

Oscar : "Les infiltrés" de Martin Scorsese
César : "Lady Chatterley" de Pascale Ferran
Box-office : Ratatouille / Spider-Man 3 / Harry Potter 4 / Pirates des Caraïbes 3 / Shrek 3

2008 Une année exceptionnelle en terme de volume de fiction produite (nombreux feuilletons). Le volume de la production audiovisuelle aidée par le CNC s'élève à 4 249 heures, soit le niveau le plus haut depuis 2002.

Part de marchés des films : français et américains sont quasiment ex-aequo (46,7% films français / 45,7% films américains)

Décembre : le conseil d'administration de France Télévisions vote la suppression de la publicité de 20 heures à 6 heures à compter du 5 janvier 2009.

Oscar : "No Country for Old Men" des frères Coen
César : "La graine et le mulet" de Abdellatif Kechiche
Box-office : Bienvenue chez les ch'tis / Madagascar 2 / Indiana Jones 4 / Quantum of solace / Asterix aux jeux olympiques

2009 Les salles françaises connaissent leur plus forte fréquentation depuis 27 ans. Il faut remonter à 1982 pour retrouver une telle affluence (201,93 millions d'entrées).

Les engagements de l'Etat (CNC+DRAC) dans le cadre des conventions de développement cinématographique et audiovisuel s'élèvent à 23,9 M€, soit une augmentation de 137 % par rapport à 2004. Les engagements des collectivités locales sont de 61,5 M€ (+73 % par rapport à 2004). Tous partenaires confondus, la progression est de 87 % entre 2004 (45,6 M€) et 2009 (85,4 M€).

Les régions ont apporté 49,2 millions d'euros au secteur en 2009. Sur ces 49,2 millions, 14 millions ont été versés par l'Île-de-France.

Avec un total de 163,1 M€ (+10,9 %), les investissements des diffuseurs dans le financement du documentaire atteignent leur plus haut niveau à ce jour.

Oscar : "Slumdog Millionaire" de Danny Boyle
César : "Séraphine" de Martin Provost
Box-office : Avatar / Le Petit Nicolas / Là-haut / 2012 / Lol / Inglourious Basterds

2010 Le CNC prévoit une ouverture de son soutien automatique audiovisuel aux productions conçues pour Internet, étant convaincu de la nécessité d'accompagner les risques pris en faveur d'oeuvres originales françaises et européennes sur ce nouveau support de diffusion.

Décret établissant un soutien financier à la modernisation et à la création des établissements de cinéma, visant à faciliter l'équipement numérique des salles de cinéma, en instaurant une contribution obligatoire pour les distributeurs de films numériques.

Février : à La Rochelle, le méga CGR rachète le cinéma Le Dragon.

Août : Prise de fonction officielle du nouveau PDG de France Télévisions, Rémy Pflimlin qui succède à Patrick de Carolis. C'est le premier PDG de France Télévisions désigné par décret du président de la République (décret du 22 juillet 2010) conformément à la loi du 9 mars 2009.

Septembre : présentation du projet de studios à La Rochelle.

Oscar : "Démoneurs" de Kathryn Bigelow
César : "Un prophète" de Jacques Audiard
Box-office : Shrek 4 / Alice au pays des merveilles / Toy Story 3 / Camping 2 / Inception



Les 10 ans des Escales

Les Escales documentaires viennent de fêter le dixième Festival International du Documentaire de Création de la Rochelle. Petit aperçu de ce que vous avez (peut-être) raté.

Petit festival deviendra grand

Il a eu dix ans en novembre. Dix ans, c'est encore jeune. L'âge de l'insouciance et la maturité mêlées. L'âge où l'on se cherche, se trouve mais surtout celui où on veut un gros gâteau pour fêter ça ! Et pour offrir une sucrerie digne de ce dixième anniversaire à son Festival du Film Documentaire, toute l'équipe des Escales Documentaires n'a pas chômé, s'enfournant près de 400 créations afin de sélectionner les dix meilleurs films pour représenter la Compétition Internationale ! La crème de la crème, donc... Et de la crème fouettée parfois, les bénévoles de l'association n'ayant en effet pas hésité à sortir les griffes pour défendre leurs petits chouchous ! Cerise sur le gâteau, André Labarthe était l'invité d'honneur de cette dixième édition. Tout de noir vêtu, trilby sur la tête, il a baladé sa gouaille et sa malice au fil des projections, suscitant les débats autour du « genre » documentaire. Durant une semaine, le Carré Amelot, mais aussi la Médiathèque Crépeau, le Centre Intermondes, le Muséum d'Histoire Naturelle ou encore l'École de la Mer ont été les partenaires de cette manifestation riche en découvertes puisque, en dehors de la sélection internationale, des hommages à Bernard

Giraudeau, aux films coup de poing de Jean-Michel Carré ou aux docus engagés de Carole Roussopoulos ont également été projetés.

« Donner à réfléchir et pas seulement à voir »

Durant ces sept jours, un sumo s'est cassé les dents (« Une vie normale, chronique d'un jeune Sumo »), des tabous se sont levés (« En cas de dépressurisation », « Cameroun, Sortir du Nkuta »). Des spectateurs ont pleuré (« Souvenir d'un vieil enfant, la rafle du Vel d'Hiv »), d'autres ont ri (parfois jaune) devant les aventures ordinaires d'habitants d'une rue bruxelloise (« Extérieur rue »). Enfin, ceux qui ont vu « Tout ça pour Nelson Mandela » d'André Labarthe n'ont pu que sourire du financement par TF1 de ce concert en soutien au leader sud africain, organisé lors de la Fête de l'Humanité 1985 (1). Petite pépite sortie tout droit d'un autre espace temps, quand la télévision s'engageait politiquement, dans autre chose que la recherche de la future nouvelle star du moment. Ou serait-ce plutôt de la future ex-nouvelle Star ?!

Me suis-je bien fait comprendre ? Car c'est justement l'objectif, et non des moindres, de ce petit festival qui, petit à petit, s'impose

« Durant ces sept jours, un sumo s'est cassé les dents, des tabous se sont levés, des spectateurs ont pleuré, d'autres ont ri... »

comme un incontournable de la scène culturelle rochelaise : faire réfléchir. « Donner à penser et pas seulement à voir » comme le revendique Patrice Marcadé, président de l'association des Escales. Et devant ce panel de films venus d'ici ou d'ailleurs, tristes ou gais, graves ou déjantés, le Festival semble tenir le bon cap.

De nouveaux regards

Le prix du film international a finalement été attribué à Salaam Isfahan, de l'iranienne Sanaaz Azari. Sous prétexte de prendre des photos de passants d'Ispahan, à la veille des élections présidentielles de 2009 qui ont vu la reconduction d'Ahmadinejad, la jeune réalisatrice a réalisé un film tout en discrétion et sincérité, dévoilant un Iran qui baisse un peu la tête mais serre les poings en silence tout en gardant l'espoir. L'inverse de ce que vous pourrez voir au journal TV et « un accès exceptionnel à la culture et la nation iranienne » comme l'a décrit Bernard Mounier, président du jury de cette compétition internationale 2010. Pour la deuxième année consécutive donc, le prix est attribué à une réalisatrice iranienne. Preuve que ces regards venus d'ailleurs séduisent de plus en plus.

Si les films présentés cette année en Compétition Internationale était, en grande majorité, des productions franco-belges, l'année prochaine promet une plus grande diversité et de nouveaux territoires à découvrir. Marion Pichot, la « petite nouvelle » de l'association, coordinatrice de poigne de cette édition, en fait son cheval de bataille. La jeune femme de 29 ans, ancienne présidente de l'association M'as-tu-vu ?, est



reentrée dans l'aventure en mai dernier, en tant que salariée, et semble avoir pris son rôle très à cœur. Cela jusqu'à la soirée de clôture à la salle Georges Brassens où, au milieu d'un concert des londoniens de Belleruche ou des samples électro de Nyktalop, la miss n'a pas relâché la pression, engageant par ici un débat sur telle projection, tentant par là d'attirer de nouveaux bénévoles dans l'association. Une jeune femme à l'image de ce festival, encore jeune mais plein d'avenir.

(1) TF1 était alors une chaîne publique.

Jessica HAUTDIDIER

Photos de François VIVIER

« l'année prochaine promet une plus grande diversité et de nouveaux territoires à découvrir »





L'ENVERS DU DECOR

Jeune premier dans l'univers du décor de cinéma, Laurent Le Corre pratique cette profession depuis seulement un an...

Adhérent de Coolisses, nous l'avons rencontré et il nous parle, sans détour, de ce métier qu'il considère aussi comme une passion...

Qu'est-ce qui a donc poussé Laurent Le Corre à délaisser le métier d'animateur socioculturel qu'il a exercé pendant quinze ans, en Bretagne puis à La Rochelle, pour le monde magique de la décoration de cinéma ?

« Le hasard mais aussi les rencontres » avoue-t-il avant de préciser : « mais aussi le but de créer un projet professionnel à travers mes compétences... » et de poursuivre : « Des amis qui travaillent dans le cinéma m'ont dit « fonce » et je dois dire que j'étais aussi intéressé par la notion et la démarche d'un projet qui me motivait sans oublier qu'il s'agissait aussi d'un travail d'équipe... »

En effet, au théâtre comme au cinéma, le décorateur travaille beaucoup avec le metteur en scène et leur entente doit être parfaite, la compréhension des désirs et des limites de chacun, parfaitement claire.

En fonction de l'univers que le metteur en scène souhaite porter à l'écran, le décorateur doit faire des propositions qui devront accompagner et servir le film.

Lorsque le projet est accepté, le décorateur suit et en assure la réalisation : choix des matériaux, des techniques tout en ayant un contrôle permanent sur le budget qu'il se doit de respecter. Le final revient au réalisateur qui valide les propositions qui lui seront faites par le décorateur.

C'est donc dans un premier temps un travail en solitaire d'imagination et de création pure pour ensuite faire place à un travail d'équipe pour la conception et la réalisation.

Sur un tournage ou sur la préparation, sa présence est indispensable car il peut être amené à travailler dans l'urgence : si un élément du décor ne convient pas, il doit immédiatement trouver autre chose... quitte à se transformer en « bon bricoleur »...

Compétences et formation : deux qualités indispensables

Si Laurent Le Corre a commencé, en Bretagne, à toucher à la scénographie de théâtre pour des troupes amateurs et professionnelles, il n'en demeure pas moins vrai qu'il a appris « sur le tas » comme il le reconnaît sans ambiguïté.

« C'était en novembre 2009, pour un court métrage « L'envol de l'émeraude » réalisé à Parthenay, dans les Deux Sèvres, par Frans Boyer où là, j'ai cumulé les fonctions de chef décorateur, constructeur, peintre et tapissier... L'action du film se déroulait au début du XXème siècle et il fallait adapter les lieux à l'époque : refaire l'intérieur en ameublement d'une maison bourgeoise, construire une taverne dans une vieille cave, construire aussi une chambre d'amour de « maison close » avec tentures, miroirs... recréer toute une ambiance... »

La créativité est indéniablement la qualité essentielle mais elle ne vaut pas grand-chose si elle n'est pas accompagnée d'un sens pratique et manuel bien maîtrisé et une formation professionnelle bien acquise, comme celle que possède Laurent Le Corre.

Ses études ont commencé par un CAP de tapissier

« La créativité est la qualité essentielle mais elle ne vaut pas grand-chose si elle n'est pas accompagnée d'un sens pratique et manuel »

-décorateur. Il a enchaîné avec une formation de peintre-décorateur à l'école Pivaut de Nantes pour obtenir enfin un titre professionnel de charpentier à Limoges.

Ces compétences reconnues lui valent d'obtenir, en décembre 2009, le poste d'assistant -décorateur pour un deuxième court métrage, « Tandis qu'en bas des hommes en armes », réalisé par Samuel Rondière diffusé sur France 3). Un film dont l'action se situe au XVIIIème siècle, pour lequel Laurent Le Corre doit construire des armes...

« Un autre challenge » confie-t-il avant de préciser : « des armes de brigands comme des lances ou encore la copie d'une vraie masse d'arme pour un combat au galop... mais aussi confectionner des rideaux et des textes calligraphiés. »

En janvier 2010, Laurent Le Corre se retrouve sur un nouveau court métrage en 3D réalisé par Christopher Schépard, « Ça marche », où le réalisateur fait appel à son talent de tapissier.

Plus récemment, Laurent Le Corre participe à un nouveau court métrage, « La routine », réalisé par Philippe Bernard où il assure les fonctions de chef-constructeur et peintre-patineur. Film qui sort en décembre et déjà une première sélection au festival de Santa Barbara.

Enfin, tout dernièrement, il vient de participer au projet d'une série télévisée « P3 » sur un scénario de Pierre-Alain Mageau et une réalisation de Salah Laddi. Pour les besoins de ce projet, il a réalisé le miroir du clown et l'aménagement intérieur des séquences...

« Ses études ont commencé par un CAP de tapissier décorateur, il a enchaîné avec une formation de peintre décorateur pour obtenir enfin un titre professionnel de charpentier »



Calligraphie «de l'ordi à la plume», sur le tournage de «Tandis qu'en bas des hommes en armes»



Décor pour le tournage du film «La Routine»

Et l'avenir ?

Laurent Le Corre croit en son avenir qu'il voit avec un optimisme sans faille... Ses preuves, il les a déjà faites, et ses compétences ne sont plus à prouver si bien que les producteurs et réalisateurs sauront le trouver pour faire appel à son travail, comme pour celui d'un futur projet de court métrage sur l'île d'Oléron dont la vedette serait Pierre Richard (en attendant que ce dernier soit disponible...).

Mais si le cinéma devait le boudier, Laurent Le Corre a su mettre une autre corde à son arc : il vient de créer sa propre entreprise spécialisée dans l'agencement de magasin en structure bois, peinture et tissu.

Bon vent à ce jeune décorateur qui sait allier passion et savoir-faire.

Daniel Callaud,
journaliste à Radio Collège 95.9

radio collège Aytré
station radio FM en milieu scolaire
radio de communication sociale de proximité
radio associative non commerciale

SCÉNARISTE

par Louise Marchesi

Nombreux sont ceux à imaginer avoir écrit un scénario, alors qu'ils n'ont en fait créé qu'une nouvelle, un roman ou une pièce de théâtre, mais rien qui puisse être exploité au niveau cinématographique. Le scénariste invente des histoires pour le cinéma et la télévision à la demande d'un réalisateur ou d'un producteur.

Les contraintes

Il doit tenir compte des attentes des téléspectateurs (pour la meilleure audience possible). C'est important car c'est un critère essentiel de sélection pour les producteurs et les réalisateurs (si le scénario n'est pas sélectionné, le scénariste ne reçoit pas de rémunération). De plus, les scénaristes de télévision travaillent souvent dans l'urgence.

Les compétences

Il doit savoir écrire et raconter des histoires, avoir de l'imagination, le sens de l'observation et être créatif (la créativité du scénariste est tout de même freinée, par les contraintes qu'impose un film).

Quelles études ?

Il n'existe aucun diplôme officiel pour exercer ce métier. Beaucoup de cursus comprennent des modules d'initiation au scénario, mais la formation se fait par le biais d'études cinématographiques ou audiovisuelles.
Bacs conseillés : L, S, ES, STG.

À l'université

Les licences : il faut débiter par la licence Arts, lettres, langues et civilisation, mention Théorie et pratique des arts du spectacle, spécialité Cinéma-audiovisuel si possible. Attention, les classes sont souvent surchargées.

Les masters pro préparent aux métiers de la filière cinématographique. Réalisation, Postproduction ou Son font partie des mentions proposées.

Les écoles publiques : très sélectives

LOUIS LUMIERE

L'admission à la formation initiale s'effectue exclusivement par voie de concours ouvert aux titulaires du baccalauréat et d'un diplôme sanctionnant deux années d'études supérieures (Deug, Dut, Bts...) ou pouvant justifier de deux années d'études supérieures (classes prépa ou 120 ECTS).

L'attention des candidats est attirée sur l'importance des pièces justificatives à joindre qui permettent à la commission de statuer sur le dossier : relevés des notes obtenues aux examens ou partiels de l'année Bac + 1 et de l'année universitaire Bac + 2 en cours.

Les candidats au concours doivent être âgés de moins de 27 ans au 1er janvier de l'année du concours (aucune dérogation ne sera accordée).

Lors du dépôt de leur dossier d'inscription les candidats indiquent obligatoirement la section choisie : Cinéma, Son ou Photographie.

LA FEMIS :

L'admission se fait par concours. Il y a quatre types de concours : concours général, scripte, distribution-exploitation et international.

CONSERVATOIRE EUROPÉEN D'ÉCRITURE AUDIOVISUELLE

Le concours d'entrée est ouvert aux candidats de toutes nationalités, âgés de 20 ans minimum et 40 ans maximum au moment de la mise en ligne de la première épreuve (17/01/2011). Une première sélection se fait sur dossier puis une deuxième sélection a lieu, basée sur les épreuves écrites puis sur un grand oral.

Les écoles privées : formations ciblées, mais chères

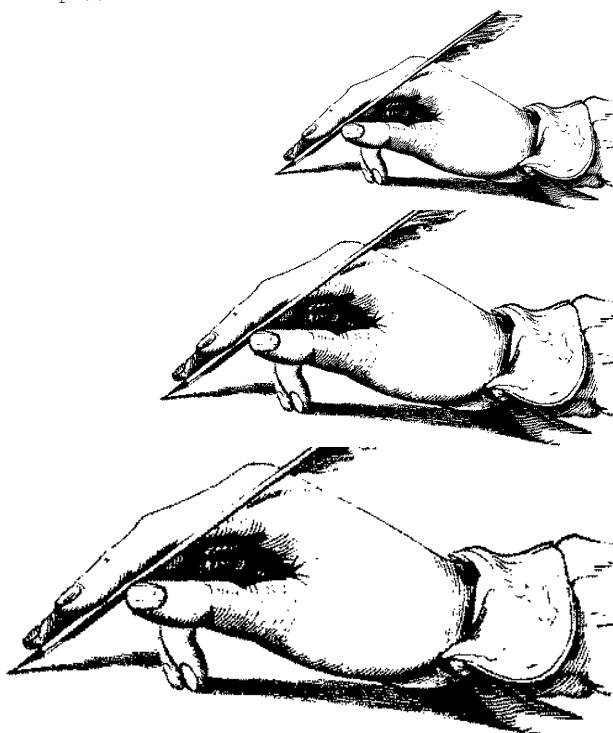
Il faut avoir un baccalauréat ou un diplôme admis en équivalence, ou un diplôme Bac +2 pour l'entrée en année de spécialisation et présenter un dossier accompagné d'une lettre de motivation.

Épreuves d'admission : leur contenu varie selon la spécialité avec, dans tous les cas, un entretien dont l'objectif est de s'assurer que la formation envisagée répond bien au projet professionnel du candidat et qu'il réunit les conditions et la motivation qui lui permettront d'y réussir. Les épreuves de la sélection cherchent avant tout à déterminer la personnalité du candidat et ses motivations, à mettre en lumière ses facultés d'invention et d'imagination.

Les frais de scolarité sont très onéreux. Par exemple, les frais de scolarité pour le cycle 1 à L'ESEC sont 6 900 euros.

Sources :

<http://www.phosphore.com>
<http://www.studyrama.com>
<http://www.letudiant.fr>
<http://www.devenezscenariste.com>





Les Ateliers de Création

présentent

«PAR HASARD»

Sébastien rencontre Anna sur le port de La Rochelle. Sa timidité intérieure tente de le convaincre de ne pas lui adresser la parole... un film de Hugues-Willy Krebs, avec Morgane Enaux et Laurent Becker, à voir sur notre site internet (www.coolisses.asso.fr).

Les ATELIERS DE CREATION de Coolisses sont ouverts à tous les adhérents de l'association, sans supplément d'inscription. Tout le matériel nécessaire à la réalisation d'un court métrage est mis à disposition gratuitement : caméras, lumière, prise de son, montage... Rejoignez-nous le mardi à 20 h dans les locaux de Coolisses afin d'intégrer un des groupes d'écriture ou porter une nouvelle idée de film.



BRUITS DE COOLISSES

Directeur de la publication :
Sallah Laddi
Maquette :
Frédéric Kröl
Illustration couverture :
«Plan 9 from outer space»

Tiré à 1000 exemplaires
dépôt légal Préfecture N°488
N°ISSN en cours
SIRET : 40207071800026
APE : 5911C

ASSOCIATION COOLISSES
13, rue de l'Aimable Nanette
17000 LA ROCHELLE

Tél : 05.46.41.88.99
Fax : 05.46.41.77.73
coolisses@wanadoo.fr
www.coolisses.asso.fr

